

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°30 – 8 octobre 2025

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



[DONNÉES MÉTÉO](#)

[MAÏS](#)

Bilan du suivi 2025 de la chrysomèle du maïs en Alsace et recommandations.

[COLZA](#)

Stade : 3 à 7 feuilles. Stade majoritaire : 6 feuilles (BBCH16).

Altises : Poursuite de la colonisation des parcelles. Vigilance sur les colzas qui n'ont pas encore dépassé le stade 3 feuilles. Le risque vis-à-vis des larves n'a pas débuté.

Pucerons verts : Présence ponctuelle. Risque faible.

Charançon du bourgeon terminal : Un seul insecte capturé dans le Haut-Rhin. Risque faible pour l'instant.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

 Parcelles observées cette semaine :

13 Colza.



- Prévision météo à 7 jours pour Haguenau :



(Source : Météo France, 07/10/2025 à 15h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Sélestat :



(Source : Météo France, 07/10/2025 à 15h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Altkirch :



(Source : Météo France, 07/10/2025 à 15h00. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



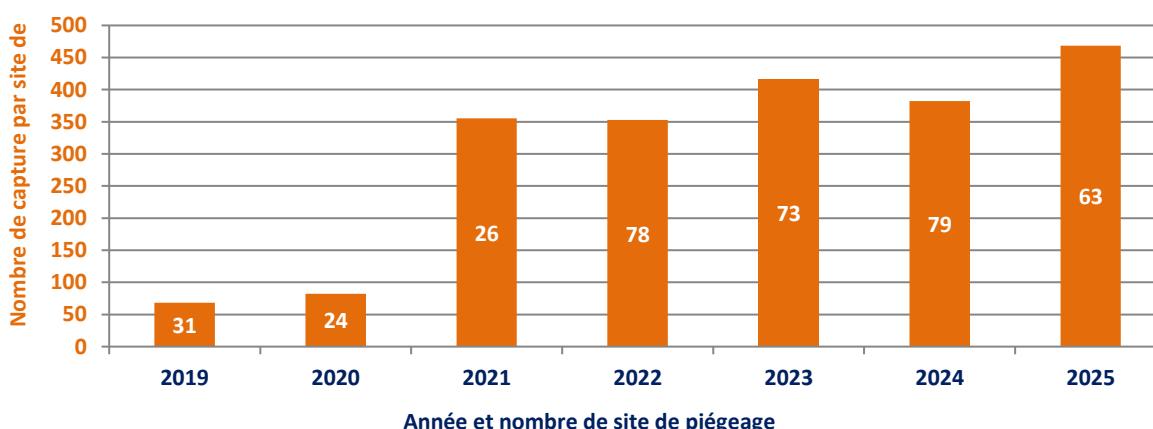
Depuis 2014 et la sortie de quarantaine de la chrysomèle, les partenaires du réseau de surveillance biologique du territoire se mobilisent pour assurer la surveillance et la gestion de cet insecte, qui reste un ravageur majeur du maïs s'il n'est pas contrôlé.

Durant l'été 2025, un réseau de 64 sites de piégeage essentiellement composé de piège chromatiques (63) a été suivi par les partenaires régionaux sur l'ensemble de l'Alsace.

Depuis 4 ans, le réseau est essentiellement composé de pièges chromatiques afin d'évaluer le risque de nuisibilité sur les maïs de l'année suivante. Le nombre de captures sur les 63 parcelles du réseau 2025 s'élève 29 515 sur les 7 semaines de piégeage (30 juin au 18 août).

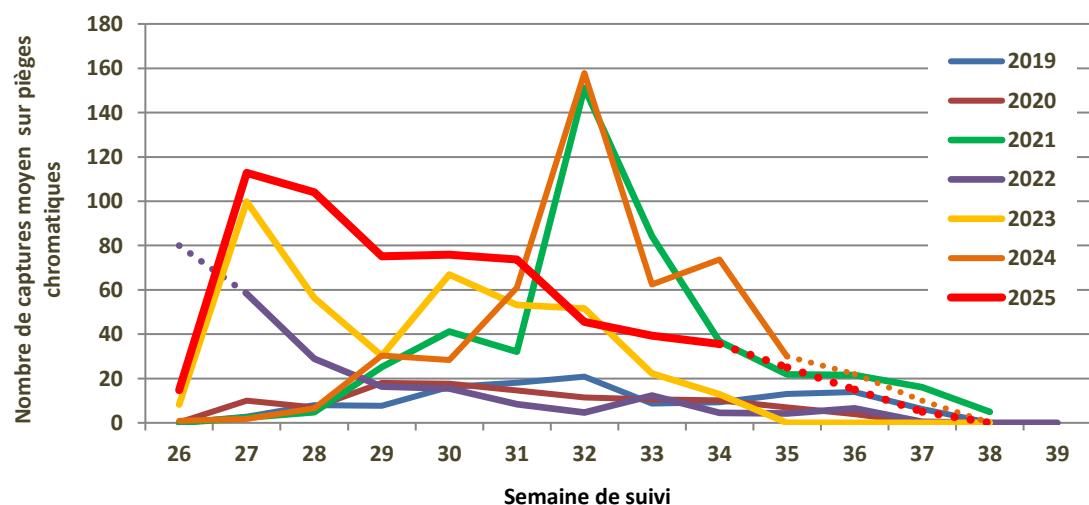
Il reste à un niveau très élevé, proche de celui de l'année dernière. La moyenne d'individus piégés par parcelle est en augmentation significative : 468 cette année contre 382 l'année dernière. La médiane, également en forte hausse (431 contre 242 l'an dernier), illustre le fait que la population de chrysomèles s'intensifie sur le territoire (cf. cartes Evolution du nombre de capture de chrysomèle entre 2022 et 2024 sur pièges chromatiques).

Evolution des captures sur pièges chromatiques - réseau observation BSV

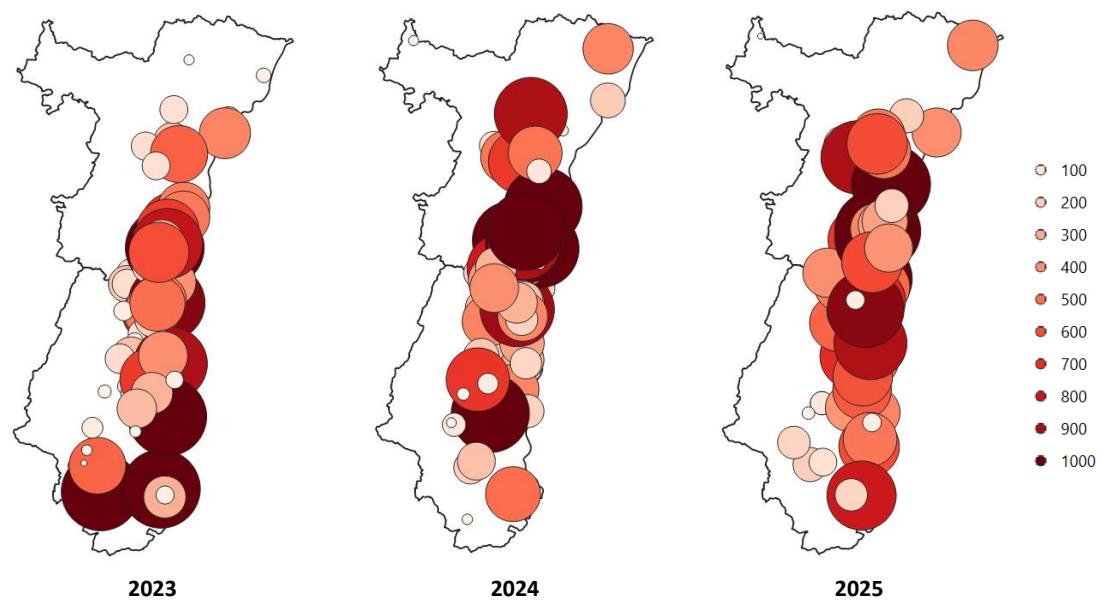


En 2025, les premières observations d'adultes en vol ont été remontées dès le 20 juin, notamment en centre Alsace. Le suivi est avancé d'une semaine et débute début juillet avec un grand nombre de chrysomèles piégées dès les premiers relevés lors de la première semaine de juillet. A l'échelle de l'Alsace, le vol se poursuit de manière soutenue tout le mois de juillet. La cinétique du vol est très proche de celle de 2022 et 2023 (cf. graphique Dynamique de vol), caractéristique des fins de printemps chauds et secs.

Dynamique de vol de la chrysomèle depuis 2019



Evolution du nombre de captures de chrysomèles adultes entre 2022 et 2024 sur pièges chromatiques



A l'échelle du territoire, la présence de la chrysomèle continue à augmenter. Nous notons une augmentation importantes des captures dans le secteur de la plaine irrigué Bas-rhinoise depuis 2 ans (cf. carte Evolution du nombre de capture de chrysomèle entre 2022 et 2024 sur pièges chromatiques). La baisse significative des captures dans le sundgau de 2023 à 2024 ne s'observe pas cette année. Dans le secteur de la Hard, le niveau d'émersion des adultes reste à un niveau très élevés.

Dans tous les cas, le nombre de captures dépend de l'historique de la parcelle (nombre d'années en monoculture de maïs), et de l'environnement (densité de parcelles de maïs aux alentours et historique de monoculture). Aussi, les éventuels traitements avec des produits à base de pyréthrinoïdes réalisés en juillet contre la pyrale peuvent avoir un impact sur la réduction du nombre d'adultes de chrysomèles.

Nuisibilité 2025 :

Cette année, les dégâts et l'impact sur le maïs ont été visibles dès la fin juin (comme en 2022 et 2023). Certaines parcelles ont présenté des verses précoce et des attaques sur racines significatives. Les premiers maïs à floraison ont aussi subi des attaques sur soies, phénomène qui s'est fortement réduit dès que l'ensemble de la plaine a atteint de stade. Quelques épis lacuneux ont été observés en conséquence de ces attaques, mais cela reste des cas isolés. Nous avons pu voir aussi ponctuellement des attaques sur feuilles visuellement très marquées mais non préjudiciables pour le rendement.



Dégâts sur racines



Dégâts en col de cygne



Dégâts sur soie



Dégâts sur feuilles

Recommandations :

Face à cette situation, nous rappelons que **la rotation à l'échelle de l'ilot de parcelles reste le pivot de la lutte** contre cet insecte, dans la mesure où elle est économiquement supportable et /ou techniquement adaptée au système de culture des exploitations.

En fonction des captures sur pièges chromatiques, les recommandations d'Arvalis sont les suivantes :

Risque de nuisibilité de la chrysomèle du maïs selon la parcelle		Très faibles captures sur pièges jaunes <0.5 adultes/piège/jour	Faibles captures sur pièges jaunes 0.5 à 5* adultes/piège/jour	Captures significatives sur pièges jaunes >5*adultes/piège/jour <u>Valeur indicative</u>
+	Stress hydrique faible	Pas de maïs 1 an sur 4	Pas de maïs 1 an sur 4 + éventuelle protection insecticide au semis**	Pas de maïs l'année suivante
+++	Stress hydrique fort	Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs 1 an sur 3	Pas de maïs l'année suivante

Afin que chaque agriculteur possède les éléments pour décider de la conduite sur ces parcelles, le suivi de pièges chromatiques doit continuer à se généraliser dans toutes les exploitations.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter votre technicien pour évaluer les mesures de gestion à mettre en place sur vos parcelles. Une gestion collective et responsable de ce ravageur important du maïs de la région est une des conditions essentielles au maintien d'une filière alsacienne performante.

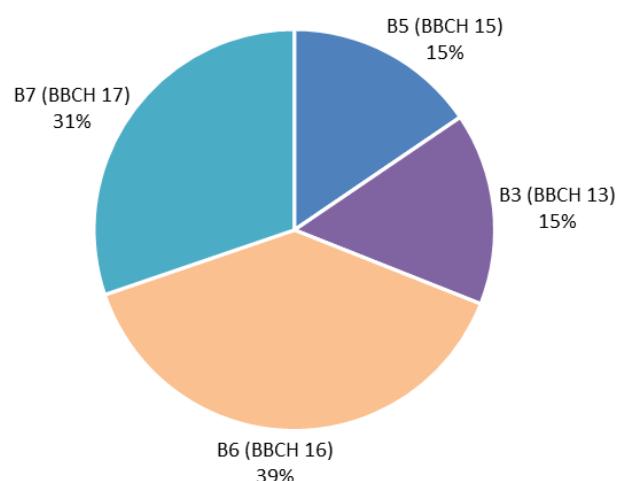
Les partenaires de la filière maïsicole alsacienne impliqués dans le suivi chrysomèle : AB2F Conseil – Agro 67 – Arvalis – Chambre d'agriculture d'Alsace – CAC – Comptoir Agricole – ERDC FMC - FREDON Grand Est– Ets Gustave Muller – Ets Lienhart – Ets Walch.

1 Stades phénologiques

Les stades s'étendent de 3 feuilles à 7 feuilles. La majorité des colzas sont au stade 6 feuilles (BBCH 16).

La grande majorité des colzas est désormais sortie de la période de risque vis-à-vis des limaces et des altises adultes. Néanmoins, la surveillance ne doit pas se relâcher sur les parcelles qui n'ont pas dépassé le stade 3-4 feuilles car la déprédition des altises et des limaces est localement importante. Des larves de tenthredine sont également ponctuellement observées.

Répartition des stades du colza



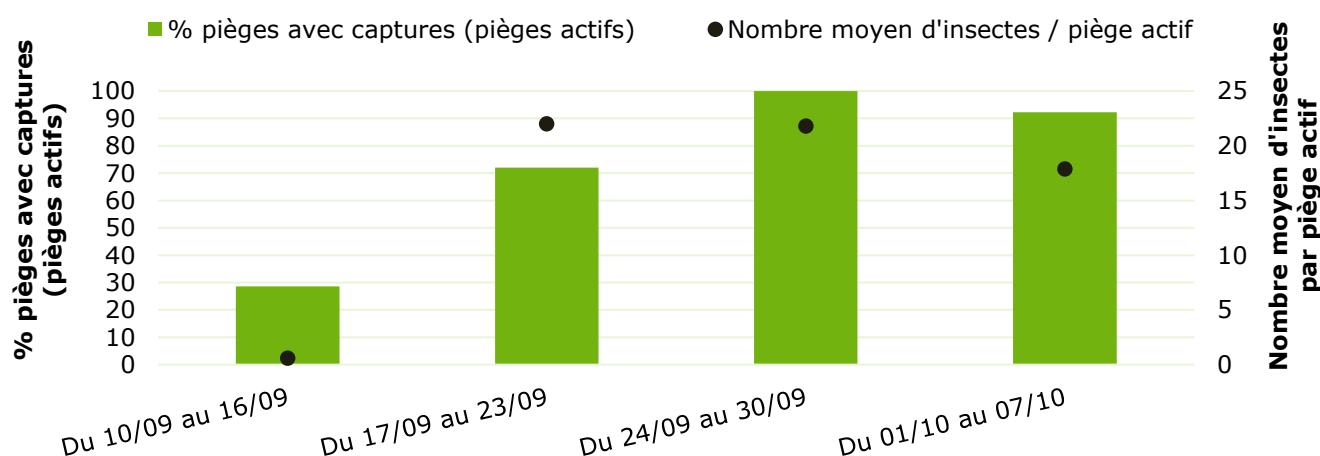
2 Grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observations

La colonisation des parcelles par les grosses altises se poursuit. Des captures sont enregistrées dans 92 % des parcelles du réseau d'observation (13). On capture en moyenne 18 grosses altises par cuvette avec une forte disparité (de 1 à 140).

Des morsures d'altises sont observées dans les 2 parcelles du réseau encore au stade sensible B3 (BBCH13). Dans l'une des parcelles (Zaessingue), le seuil indicatif de risque de 80 % des pieds portant des morsures, est tout juste atteint cette semaine. Localement, en dehors du réseau d'observation, des situations préjudiciables sont également signalées.

Dynamique de capture des grosses altises automne 2025 - BSV Alsace



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque vis-à-vis des adultes est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. **Dans ce cas, la réactivité est impérative.** Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

Le seuil indicatif de risque pour les dégâts larvaires varie selon l'état de la culture et l'infestation :

- Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne,
- Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante.

Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement). Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

L'activité des altises semblent particulièrement importante en ce début de campagne. La surveillance doit être maintenue sur les plus petits colzas qui n'ont pas dépassé le stade 3 feuilles et qui ne sont pas rentrés dans une phase de croissance active. La croissance des colzas a progressé significativement sur les 8 derniers jours, avec l'avancée des stades, ce risque va diminuer.

La période de risque vis-à-vis des dégâts larvaires n'a pas encore débuté.



R Les grosses altises sont exposées à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.

d. Gestion alternative du risque

Eviter de détruire les repousses de colza lorsque les colzas en place à proximité sont au stade cotylédons – 3 feuilles. Cela évite la migration des petites altises vers des cultures au stade sensible.

3 Puceron vert du pêcher (*Myzus persicae* Sulzer)

a. Observations

La présence de pucerons verts est détectée dans 3 parcelles du Bas-Rhin (Oermingen, Weitbruch et Berstett). Les taux d'infestation sont respectivement de 10, 30 et 55 % de plantes porteuses de pucerons.

b. Seuil indicatif de risque

Pour les variétés non résistantes au virus TuYV, le seuil indicatif de risque est fixé à 20 % de pieds porteurs de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles (BBCH 16) ou 6 semaines de végétation.

c. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint sur les 3 parcelles où la présence de puceron est repérée car elles ont toutes atteint le stade 6 feuilles et plus. Avec l'avancée des stades, les colzas vont prochainement sortir de la période de risque de transmission accrue de virus. Vigilance néanmoins sur les parcelles ayant reçu des protections répétées contre les altises car dans ces situations la régulation naturelle des populations de pucerons peut être perturbée.



Les pucerons verts sont exposés à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.



d. Gestion alternative du risque

Choisir une variété partiellement résistante au virus de la jaunisse du navet (TuYV) qui est le virus le plus fréquemment transmis par les pucerons verts.



Présence de pucerons verts sur la face inférieure des feuilles, parcelle de Weitbruch
(Bruno SCHMITT, CA Alsace)

4 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

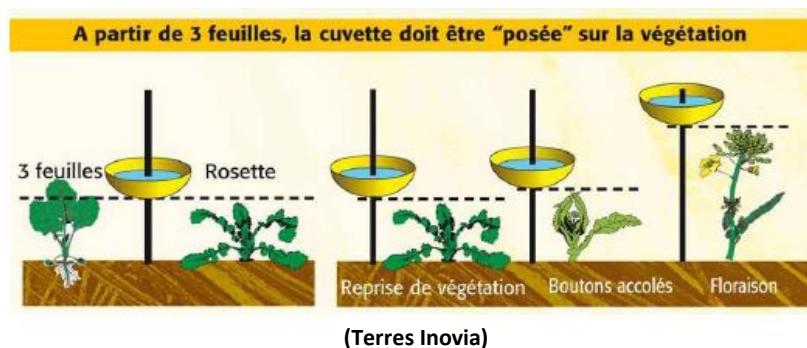
Le charançon du bourgeon terminal possède un corps noir brillant de 2,5 à 3,7 mm et avec une pilosité courte et clairsemée. L'extrémité de ses pattes est rousse et son dos présente des tâches blanchâtres. Les adultes sont discrets et pondent dans les pétioles durant l'automne. Ces pontes donnent lieu à des larves blanches sans patte possédant une tête brune. Ces larves font entre 4,5 et 6,5mm. Au stade rosette, les larves peuvent passer dans le cœur des plantes et détruire le bourgeon terminal. Les plantes touchées présentent un aspect buissonnant au printemps.



Charançon du bourgeon terminal adulte (Terres Inovia)

a. Observations

Les tous premiers individus ont été capturés dans 2 parcelles du Bas-Rhin (Oermingen et Weitbruch) fin septembre. Cette semaine, sur 12 parcelles ayant fait l'objet d'une observation spécifique, seul 1 charançon est capturé dans une parcelle du Haut-Rhin à BRINCKEIM. Pensez à installer et/ou à relever vos cuvettes sur végétation pour repérer l'arrivée des charançons dans les parcelles.



b. Seuil indicatif de risque

Généralement en Alsace, les attaques nuisibles de charançon du bourgeon terminal sont peu fréquentes. Dans les situations à risque historique faible, les seuils indicatifs de risque sont les suivants :

Etat du colza début octobre	Indication de risque
Biomasse < 25 g/pied (petit colza) ou croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
Biomasse > 25 g/pied ET croissance continue	Risque faible

c. Analyse de risque

Le vol des charançons du bourgeon terminal débute sur la région. Le risque est faible pour l'instant.



d. Gestion alternative du risque

Favoriser une implantation précoce du colza et assurer l'alimentation de la culture pour une croissance dynamique à l'automne limitent l'impact des ravageurs.

 Le charançon du bourgeon terminal est exposé à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AB2F Conseil, AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS LIENHART, WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr